

Note d'information

Compte-rendu réunion du 02 septembre 2025
Ministère de l'Agriculture – ONICL - FNCL

Participants :	- Ministère de l'Agriculture, représenté par son secrétaire Général, M. Redouane ARRACH - ONICL, représentée par son Directeur M. Bilal HAJOUJI et son équipe - FNCL, représentée par son Président M. Omar YACOUBI SOUSSANE, M. Mly Mustapha CHRIFI ALAOUI (AMIPA), M. Charaf DAFER (DNCD), M. Hassan HAMDY (FASSIA LOGISTIQUE), M. Karim NHAS (GRADERCO), Mme Salima GUERSSEL (CASA GRAINS) M. Hanine TAZI et Mme Siham FELLAOUJI (FNCL)
----------------	---

Objectif de la réunion

La réunion a été convoquée à la demande du ministère de l'Agriculture, suite à la décision de l'Etat de soutenir directement les éleveurs pour la reconstitution du cheptel national. L'objectif est d'associer les importateurs, à travers la FNCL, en tant que partenaires stratégiques. Leur contribution est jugée essentielle pour garantir un marché transparent, assurer la disponibilité des produits et éviter toute pénurie ou flambée des prix dans ce nouveau cadre.

Rappel des résultats du recensement du cheptel national

M. ARRACH a rappelé les résultats de l'opération de recensement menée conjointement par le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Intérieur, en application des Hautes Directives Royales. Cette opération, conduite du **26 juin au 11 août 2025**, visait à disposer d'une base de données actualisée et fiable pour identifier les éleveurs, renforcer la productivité du secteur de l'élevage et consolider la souveraineté alimentaire nationale.

- Effectif total du cheptel : **32.832.573 têtes**
 - Ovins : 23.158.248 dont 16.348.449 femelles
 - Caprins : 7.474.172 dont 5.293.805 femelles
 - Bovins : 2.094.109 dont 1.556.842 femelles
 - Camelins : 106.044 dont 91.432 femelles
- Nombre d'éleveurs recensés : **1.2 million**

Mesures de soutien mises en place par l'État

Un budget de **11 milliards de dirhams** a été mobilisé sous forme d'aides directes aux éleveurs. Ces mesures entreront en vigueur à partir du mois d'**octobre 2025**.

Les mesures d'accompagnement décidées par le Gouvernement, portent sur le soutien à **l'alimentation du bétail, la préservation des femelles reproductrices et la conduite des campagnes sanitaires et techniques**.

État d'avancement des appels d'offres en cours pour l'orge

M. HAJOUJI, Directeur de l'ONICL, a indiqué que l'exécution des appels d'offres relatifs à l'orge a atteint **86%**, un reliquat de **14%** reste à exécuter essentiellement dans les régions du Sud. Il a tenu à rassurer que ces volumes restants seront écoulés avant le démarrage des nouvelles mesures.

Mot du Président de la FNCL

Le Président de la FNCL a tout d'abord salué cette nouvelle démarche qui opte pour des **aides directes aux éleveurs**. Il a rappelé le rôle central de la fédération dans l'approvisionnement national en céréales et aliments pour bétail. Il a souligné la nécessité de disposer d'un **stock de sécurité stratégique** pour les céréales, outil indispensable pour stabiliser les prix et faire face aux différents aléas (logistiques, climatiques, fluctuations du marché, retards de livraison, etc.).

Le **contexte international actuel est optimiste**, avec des niveaux de prix des céréales bas (moins de 200 € pour l'orge) grâce à de bonnes récoltes dans l'hémisphère nord et les régions de la mer Noire. C'est un moment opportun pour constituer des stocks stratégiques.

Le Secrétaire Général a confirmé qu'une réflexion est en cours au niveau des pouvoirs publics concernant ce mécanisme, notamment sur la base de l'étude proposée par la FNCL.

Principaux Constats et Inquiétudes suite à cette nouvelle mesure de soutien direct à l'éleveur

Les entreprises membres de la FNCL présentes à cette réunion, de par leur expertise dans la commercialisation et la distribution des céréales et aliments pour bétail, ont relevé plusieurs points concernant cette transition d'un modèle subventionné basé sur des appels d'offres à une **aide directe aux éleveurs** qui soulève des **appréhensions quant à l'approvisionnement, la logistique et l'impact sur les prix pour l'éleveur**, qui sera désormais confronté à un marché plus concurrentiel :

- Pour les importateurs, les appels d'offres pour l'orge subventionnée constituaient le « driver » des approvisionnements. Avec le passage au système d'aides directes aux éleveurs, les approvisionnements dépendront désormais de **la demande exprimée par les éleveurs** ;
- Le système des appels d'offres permettait de stabiliser les prix, d'encadrer la distribution et de prévenir certaines pratiques spéculatives (rétention des stocks, ventes à prix excessifs en période de pénurie). Le passage au nouveau mécanisme **ouvre la voie à l'intervention de grossistes et d'intermédiaires**, avec leurs propres marges ;
- Le marché ne sera plus à 2 dirhams le kilo pour l'orge subventionnée, mais plutôt autour de 2,5 dirhams. Cette nouvelle démarche **exposera l'orge à une hausse de prix** qui la mettra en **concurrence avec les autres aliments pour bétail** (maïs, blé fourrager, son de blé, etc.) ;
- Dans l'ancien système, l'orge était livrée directement par les importateurs aux centres DPA / DRA. En l'absence d'un cadre structuré de distribution, **des disparités de prix sont à prévoir**, notamment du fait **des coûts de transport** supplémentaires. Le prix final sera ainsi plus élevé dans les zones éloignées des bassins de production et d'importation.

Propositions de la FNCL pour la réussite de cette opération

- **Maintien des centres-relais (DPA / DRA)** comme points de connexion direct entre les importateurs et les éleveurs afin d'encadrer la distribution, éviter les augmentations de prix injustifiées et garantir la proximité aux éleveurs ;

- La FNCL appelle à **un appui urgent du ministère de l'Agriculture pour la mise en place d'un Stock de Sécurité Stratégique de céréales, et pour l'amélioration de la capacité portuaire.** Des difficultés logistiques sont anticipées, notamment en raison de la saturation des ports, en particulier celui de Casablanca, qui gère 60% des Importations du pays. L'augmentation des importations de céréales met à rude épreuve les infrastructures existantes.
- **Une période de transition est nécessaire** pour constituer les canaux de commercialisation, les stocks, et pour que les éleveurs puissent s'adapter à ce nouveau cadre et fassent leurs mix produits.

M. ARRACH est favorable à la proposition de maintien des centres-relais et attend de la FNCL un courrier officiel à ce sujet.

Enfin, il a conclu en rappelant que le ministère de l'Agriculture compte sur la collaboration et l'engagement moral des opérateurs pour réussir cette transition vers l'aide directe.

La communication et l'échange d'informations entre toutes les parties sont considérés comme essentiels pour garantir le succès de cette opération.